

# PLUi-H

## Communauté Lesneven Côte des Légendes

### Assurer un rôle spécifique aux pôles d'appui dans l'armature

Assurer un dynamisme démographique aux pôles d'appui (Guissény, Kerlouan, Kernilis, Ploudaniel, Plouider et Plounéour-Brignogan-Plages)

- >> Diversifier l'offre avec de petits logements
- >> Orienter la production des logements en faveur des résidences principales dans les communes littorales
- >> Développer le parc de logements locatifs sociaux à Ploudaniel et Plouider et maintenir son taux dans les autres communes

Adapter les équipements aux besoins et favoriser la connexion des pôles d'appui avec les polarités environnantes

- >> Rechercher le développement d'une offre d'équipements/services complémentaire à l'offre présente sur le pôle Lesneven/Le Folgoët
- >> Réfléchir à l'aménagement de pistes cyclables utilitaires vers Lesneven

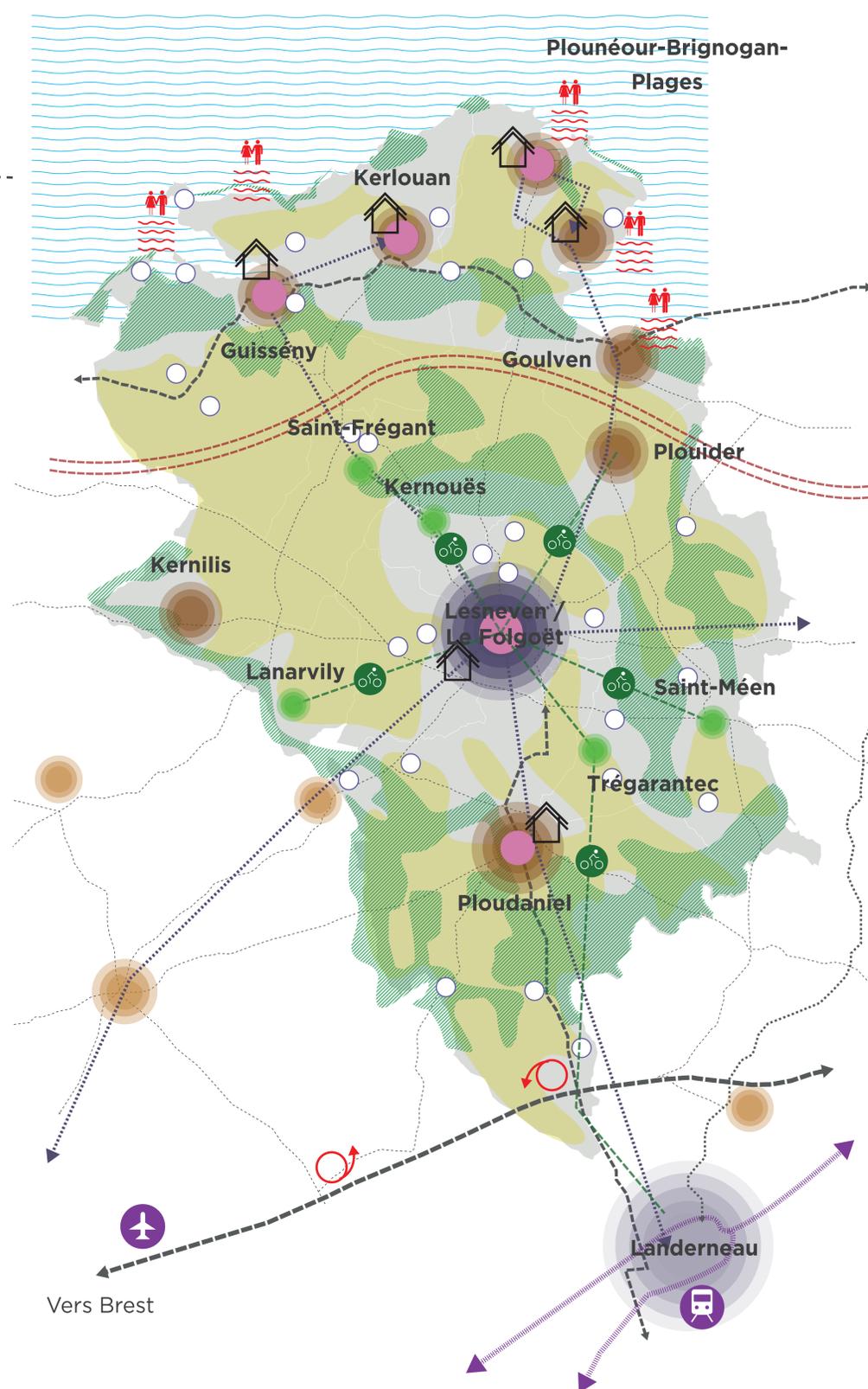
### Maintenir une capacité d'accueil dans les communes « satellites »

Assurer un développement démographique maîtrisé

- >> Accompagner l'effort de revitalisation des bourgs, soit par un soutien financier, soit par un soutien humain de l'intercommunalité

Adapter les équipements aux besoins et améliorer l'accès aux services pour les habitants

- >> Développer un réseau de liaisons douces « utilitaires » entre les communes, notamment par la création de pistes cyclables sécurisées vers les équipements et services du pôle structurant et les principales zones d'emploi.



- Organiser l'armature territoriale locale et définir le rôle du pôle structurant
- Principaux hameaux, villages et espaces urbanisés
- Prendre en compte le déséquilibre nord-sud observé sur le territoire
- Adapter l'offre en logements aux besoins futurs au sein d'un marché tourné vers le logement individuel
- Définir les modalités de maintien des services et des commerces dans les centralités
- Préserver les principaux espaces environnementaux, support du paysage rural du territoire ; définir les modalités d'urbanisation compatible avec le maintien des paysages ruraux
- Assurer la protection des personnes et des biens face aux risques de submersion marine
- Réseau viaire : axes structurants
- Réseau viaire : axes secondaires
- Echangeur
- Réseau BreizhGo